

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 juin 2018

Le onze juin 2018 à vingt heures, sous la présidence de Monique SEMAVOINE, Maire, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de Mazères-Lezons.

Présents : Monique SEMAVOINE, Roger PEDEFLOUS, Nicole LE DIEU DE VILLE, Nicole BILHOU, Francis LANDES, Christophe CARRERE, Alain LUCOT, Maryline PEYROULET, Jean-Jacques BORDENAVE, Nicole DUFAU, Rebecca LAFON, Olivier SABLÉ, Vincent CHARLOT.

Procurations : Anne CHAUVANCY à Francis LANDES.

Excusée : Françoise MARQUES DE FIGUEIREDO, Loetitia ROLLIER

La séance est ouverte à 20h00

M. Olivier SABLÉ est désigné comme secrétaire de séance.

Ordre du jour

- Le Conseil municipal décide d'octroyer une bourse communale d'étude d'un montant de 110 euros à quatre étudiants Mazérois en complément de leur bourse départementale d'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2017/2018. (Unanimité)
- Il décide de faire appel au service intercommunal de voirie et de réseaux de l'Agence Publique de Gestion Locale, pour la lancement d'un accord-cadre à bons de commandes pour les travaux de voirie d'une durée d'un an renouvelable 3 fois. (Unanimité).
- Dans le cadre du projet d'aménagement des deux aires de stationnement de la mairie, le Conseil municipal autorise Madame le Maire à déposer une déclaration préalable au titre du droit de l'urbanisme, étape nécessaire avant tout commencement des travaux. (Unanimité).
- Enfin, le Conseil municipal était amené à se prononcer sur la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers des puits de Mazères-1 et mazères-2 déposée par RETIA pour le compte de Total. Après avoir pris connaissance du dossier de déclaration déposé par RETIA ainsi que du rapport de recevabilité rendu par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), le Conseil municipal émet un avis favorable sur le projet d'arrêt définitif des travaux miniers sur les sites concernés. (Unanimité).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.